



# CAP SUR GISCOS

## Le mot du maire

*Le patrimoine communal bâti et non bâti est, pour tous les Conseils Municipaux et leurs Maires successifs, la mémoire culturelle, sociale, sportive, architecturale etc... de*

*leur Commune.*

*GISCOS possède un patrimoine bâti et non bâti important par rapport à la taille de la Commune. Jugez par vous même! Voici le recensement de ce patrimoine bâti et non bâti.*

*En ce qui concerne le bâti:*

*Religieux: Eglise, cimetière, croix de missions*

*Administratif: Mairie*

*Education: Ecole, cantine*

*Technique: Atelier municipal*

*Locatif: logement presbytère T2 et T4 ,logement de l'ancienne mairie, logement école*

*Culturel et Festif: Salle des fêtes "Jean Roger Brêthes", salle des sociétés*

*Sportif: cours de tennis, stade de foot*

*En ce qui concerne le non bâti:*

- 7 hectares de bois et espaces vert*
- 20, 12 Km de chemins ruraux*
- 8, 455 Km de voirie communale*

*Tout cet ensemble se doit d'être entretenu, restauré. Il nous incombe à nous tous de le préserver et de l'améliorer en fonction de nos moyens financiers. Il faut rester vigilant et être le gardien de cette précieuse Mémoire.*

*Jean Pierre Capes*

### Sommaire :

- P.1 Le mot du maire
- P.2, 3, 4 Actus communales & CDC
- .5 Infos du village & Internet
- P.6 & 7 Félix Arnaudin: la suite & Sictom
- P.8 & 9 Des news de nos associations
- P.10 "le saviez-vous".
- P.11 La parole du voyageur, la petite phrase, l'agenda & le coup de gueule (bien malheureusement)
- P.12 Renseignements utiles & législation

## ACTUS DANS NOTRE RÉGION

(Départementale, Communal, CDC...)

### PROJETS REALISÉS SUR LA COMMUNE

**T2 du presbytère:** C'est chose faite, le projet de réhabilitation du T2 est arrivé à son terme. La réception des travaux a eu lieu le 04 octobre 2018 . Il reste à terminer la clôture séparative entre les deux logements et celle le long de la route C2 et la marquise à finaliser.

Ce logement de 50m<sup>2</sup> de plain-pied a été réhabilité aux normes handicapées. Il comprend une pièce à vivre avec cuisine , une salle de bains avec vasque, WC, sèche-serviette électrique et une large douche à l'italienne. Un dégagement avec possibilité de placard mural et une chambre à coucher de 13 m<sup>2</sup>. Ce logement dispose d'un hangar de rangement structure bois avec plancher ciment, d'une entrée indépendante, d'un jardin de 150 m<sup>2</sup> et d'un abri voiture.

Il répond aux exigences de la RT 2012. C'est à dire, laine de bois de 35 cm dans les plafonds, plancher isolé, porte et fenêtres double vitrage aux normes en vigueur et une VMC.

Il est équipé d'un chauffe-eau thermodynamique qui optimise le chauffage de l'eau pour une faible consommation électrique et d'un poêle à granulats dernière génération qui garantit le chauffage de l'appartement à peu de frais.

Cet appartement a été réalisé par les artisans locaux, piloté par Mme Klingebiel, architecte, et étudié par Mr Mathat du Siphem pour sa partie énergétique.

Coût total : 68 730.84€ mais Il a bénéficié de 31 334.23€ de subventions.

Détail des subventions: Parc Régional (CEE) : 7929.23€, FDAEC (département) : 8000€

Renoact (région) : 6000€, Réserve parlementaire ( Mr savary 2017) : 9405€

Le conseil municipal a voté un loyer de 350€ hors charges. Il est actuellement disponible pour un couple ou personne seule, handicapée ou non. Pour tout renseignement et visite, contactez la mairie au 05.56.65.82.36 ou M. Lalès Didier au 06.21.88.23.38.

**Salle des fêtes:** Les fenêtres ont été changées ; coulissantes, elles permettront une agréable ventilation l'été lors des grosses chaleurs et grâce au double vitrage, des économies de chauffage importantes l'hiver. Cette rénovation pour un coût total de 6187,18€ a bénéficié d'une subvention CEE (Certificat d'économie d'énergie) de 5155,98€

**Éclairage public:** Les candélabres, en place dotés des lampes énergivores ont reçu des ampoules plus économiques à LED quant aux anciens modèles de lampadaires, non réparables, ils ont été changés et ont été, eux aussi, équipés de ces ampoules LED. Encore une réalisation effectuée grâce à une subvention de 5944,78€ (CEE) pour un coût de 8861,37€

Cette année donc la commune a profité de cette manne financière que sont les CEE (Certificat d'Economie d'Energie) pour réaliser les 2 projets de rénovation de nos bâtiments communaux et de l'éclairage public. Certes ces projets n'étaient pas prévus de suite mais ces subventions n'étaient accordées qu'en 2018.

**ACCA:** La commune est devenue propriétaire du terrain sur lequel est construit la maison de la chasse, ainsi qu'un chemin d'accès situé sur la route communale N°2 (Route d'Allons). Cet achat a eu lieu le 27 septembre 2018 entre la commune et M. De Serval pour l'euro symbolique. Le bail emphytéotique a été reconduit pour le compte de la société de chasse dans les mêmes conditions .

**Agent technique:** Notre cantonnier, Marc GILBIN, a passé son CACES. Il est donc désormais habilité à la conduite du tracteur sur la voie publique. Nous le félicitons.

### St Barthélemy à Giscos



Cap sur Giscos n° 14 octobre 2018

Directeur de publication: J.P. Capes

Rédactrice en chef: F. Barbot

Rédaction & Photos : F. Barbot, N. Vivas, S. Riet et D. Lalès

Photos-Web-Réalisation et impression: D. Lalès

Imprimé en matrice par nos soins

D.L.



**Ordures ménagères:**

Si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique pour 2019 rapprochez vous du SICTOM avant le 31 décembre 2018.



Contact 0556252881 ou [j.lanneluc@sictomsudgironde.fr](mailto:j.lanneluc@sictomsudgironde.fr).

D.L.

## Inventaire du patrimoine

La Communauté de Communes du Bazadais souhaite préserver et mettre en valeur un

patrimoine architectural et urbain riche, caractérisé par plusieurs édifices protégés au titre des monuments historiques, un site patrimonial remarquable et de nombreux témoins de l'architecture vernaculaire (domestique rurale, agricole et préindustrielle), qui participe à l'identité du territoire et qui constitue un des éléments majeurs de l'attrait du Sud-Gironde.

Ainsi, dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), la Communauté de Communes du Bazadais réalise un inventaire du patrimoine. De nombreux éléments qui font l'identité du territoire peuvent être recensés :

**Les airiaux****Fermes bazadaises et landaises**

**Les maisons :** *girondines, bourgeoises, de village*

**Bâtiments remarquables :** *domaines, châteaux*

**Edifices publics :** *églises, chapelles, presbytères*

**Bâtiments agricoles :** *séchoirs à tabac, granges*

**Bâtiments industriels :** *forges, tuileries, moulins*

**Patrimoine vernaculaire :** *calvaires, fours à pain, lavoirs, fontaines, greniers, vestiges*

**Ouvrages d'art :** *ponts remarquables*

**Paysages remarquables :** *arbres remarquables, alignements d'arbres, haies, parcs, jardins, bosquets etc..*

Les habitants sont invités à participer à cet inventaire. Ainsi, toute personne ayant connaissance d'un élément de patrimoine sur le territoire peut le proposer dans le cadre de cet inventaire par l'intermédiaire du site internet de la Communauté de Communes du Bazadais [www.cdcdubazadais.fr](http://www.cdcdubazadais.fr) ou bien en vous adressant à votre mairie.

Jérôme Pescina



## Parc naturel régional des Landes de Gascogne

Le 10 septembre 2018 le maire, Jean Pierre CAPES et le premier adjoint, Didier LALES, se sont rendus à Marquèze, pour assister à la signature du "contrat de parc", partenariat entre: le Parc naturel régional des Landes de Gascogne, la Région Nouvelle Aquitaine ainsi que les Départements des Landes et de la Gironde. Ce contrat a une durée de 3 ans pour une participation de 6 millions d'euros. La signature a eu lieu après une approche plus spécifique du milieu naturel qui nous entoure, avec des explications des responsables des rivières, flores, forêts et faunes nous faisant comprendre que chaque action a une influence plus ou moins bénéfique sur notre planète.

Une réunion avec le Parc est envisagée afin de nous expliquer le but et la méthode de fonctionnement de celui-ci.

[www.parc-landes-de-gascogne.fr](http://www.parc-landes-de-gascogne.fr)  
courriel: [info@parc-landes-de-gascogne.fr](mailto:info@parc-landes-de-gascogne.fr)

D.L.



## Infos diverses du village

Cette année, fut l'année des mariages à Giscos, puisque quatre ont été célébrés sur notre commune.

- Le 7 juillet celui de Olivia Baraud et Loïc Lalès

- Le 28 juillet celui de Virginie PLOUZENNEC et Philippe WAROQUEAUX ainsi que celui de Karen MEGER et Didier FAIMALI

- Le 01 septembre celui de Nicole BOURQUIN et Jean Pierre CLEMENT.

Nous leur souhaitons à tous beaucoup de bonheur.

D.L.

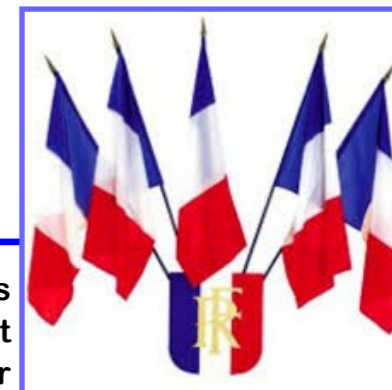
### 14 juillet 2018



De nombreuses personnes sont venues partager ce moment convivial, qu'est cette fête citoyenne du

14 juillet. Parmi eux de nouveaux arrivants dans la commune ont eu le plaisir de faire connaissance avec le sens de l'accueil et de la convivialité de notre village et du sud-ouest.

D.L.



### Hommage

En parenthèse, de cette réunion du 14 juillet, le maire, les adjoints et conseillers sont allés déposer une plaque sur la tombe de Madame Deglos, au nom de toute la commune en remerciement de ses bonnes actions envers notre village.

D.L.





## Fêtes de la St Barthélemy

Cette fête organisée par le comité des fêtes de Giscos, a été une belle réussite. Beaucoup de personnes du village et d'ailleurs ont participé aux animations, tournoi de tennis, démonstrations équestres, repas, concours de pétanque. Le soleil était au rendez-vous malgré quelques gouttes le samedi midi qui n'ont pas empêché le bon déroulement de la fête et qui nous ont permis de tirer le feu d'artifice sereinement.

Depuis plus de 15 ans, il n'y avait pas eu de feu d'artifice mais celui-ci a enchanté petits et grands (Photo première page).

Il était tout simplement splendide et les avis ont été unanimes. De belles réalisations pyrotechniques, des tableaux successifs sans temps mort, une belle intensité, nous n'avions pas à envier les communes plus grandes qui ont plus de moyens.

Nous félicitons l'ensemble des membres du comité qui se sont investis sur le week-end, avant et après pour que cette fête perdure et se déroule dans les meilleures conditions.

F.B.

## ÉCOLE

Suite au départ de notre professeur des écoles, Maxime Beauregard, son remplaçant est arrivé de Pau et a pris possession de sa classe quelques jours avant l'arrivée des élèves. Mathieu Darmana, le nouveau professeur des écoles a déjà pris ses marques et semble apprécié des élèves. Nous lui souhaitons la bienvenue.

D.L.

Ça y est, le site est de nouveau opérationnel.

## Site internet de Giscos

[www.giscos.fr](http://www.giscos.fr)

Vous y trouverez des actualités importantes, les comptes rendus des conseils municipaux de l'année en cours (2018), les autres étant consultables en mairie comme toujours, le Cap sur Giscos visible depuis son premier numéro.



Le site sera évidemment alimenté régulièrement par les nouveaux comptes rendus, le Cap sur Giscos, renseignements utiles et actualités diverses.

Mais ce site est aussi le vôtre et il ne tient qu'à vous de le faire vivre avec vos idées et demandes ou ce que vous aimeriez y voir, la mise en ligne sera sous le contrôle de la mairie. Donc apportez nous vos envies ou autres et nous essayerons de les intégrer au site.

D.L.



### Sictom encore:

Petit rappel à tous les Giscosais des sacs poubelles sont à votre disposition en mairie ainsi que des sacs de recyclage dès la maison.

Des autocollants "STOP PUB", à apposer sur votre boîte à lettres, sont également disponible en mairie.

D.L.

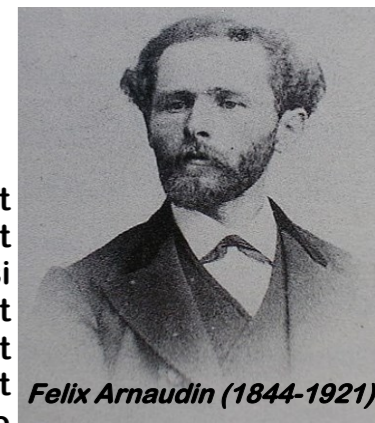
**sictom**  
sud gironde

**STOP PUB**  
OUI, à l'info des collectivités.

## Félix Arnaud et la vie de notre belle région .

### LES ENSEIGNEMENTS DE FELIX ARNAUDIN SUR LES BOULVERSEMENTS DE LA HAUTE-LANDE

DE L'INTERÊT DE SAVOIR D'OÙ L'ON VIEN ET POUR MIEUX COMPRENDRE OÙ NOUS ALLONS



Félix Arnaud (1844-1921)

Félix Arnaud, nous a laissé une oeuvre incomparable, dans laquelle il conserve la trace de ce qui a fait la Haute-Lande, les grandes phases de son réaménagement et de sa profonde transformation. Mais au delà du travail de monographie des traces du passé, des coutumes locales et des traditions populaires, l'auteur nous a laissé ça et là des bribes d'un enseignement philosophique sur les conséquences de ces changements et les origines de ces nouveaux modes de vie dans un environnement radicalement différent. Rappelons que tout cela s'est fait en moins de 50 ans ce qui est à l'échelle humaine très rapide. Dans la masse de ces commentaires il abandonne à la manière d'un petit poucet, des phrases qui donnent soit son état d'esprit sur des situations nouvelles soit son point-de-vue sur ce nouveau monde, qui se forme sous ces yeux et ses conséquences pour les

environnement proche se sont fermés comme si le pays devenait plus petit et morcelé. C'est aussi un peu le renforcement de cette impression indicible d'isolement.

Il y a eu ensuite un profond changement des activités agricoles. La polyculture-élevage a fait la place à la sylviculture. Les petites exploitations agricoles vivrières, souvent familiales, sont remplacées par de grands domaines forestiers. Les paysans d'alors ont dû apprendre un nouveau métier et se constituer une nouvelle expérience professionnelle. Puis autour de la culture du pin s'est structurée une activité industrielle du gemmage, valorisant la résine du pin. Un nouveau métier est créé, celui de gemmeur en même temps que des sites de collecte et de transformation de la résine de pin. Les paysans deviennent peu à peu sans vraiment en prendre conscience des ouvriers attachés à des opérations répétitives et à des horaires. Leurs vies changent radicalement, de la liberté du paysan laborieux, ils découvrent celle des contraintes du salariat. Le travail reste cependant tout aussi difficile et peu rémunérateur. Mais ils perdent de manière définitive un peu de la maîtrise de leur vie et de leur travail. Avant, même métayer ou brassier, ils conservaient une certaine autonomie et le travail, tout au long de l'année, était diversifié. Il y a aussi un changement radical de l'environnement naturel. L'homme, par son action, a profondément modifié les équilibres de la région. Les plus petits cours d'eau ont disparu, de nombreux étangs et trous d'eau ont été asséchés. La disparition des eaux stagnantes sur de vastes étendues a modifié la végétation ; mieux



habitants de ce coin de France.

Il y a d'abord le changement de paysage. Nous sommes passés d'un paysage de lande clairsemée avec de grandes étendues de marais et de prairies pauvres, à un paysage forestier dense et segmenté par de très nombreux fossés. Si avant le regard pouvait se perdre dans ces grandes étendues ouvertes ; après, en revanche, les parcelles forestières occultaient la vue. Le paysage et son



adaptée à ces nouveaux sols asséchés au moins du milieu du printemps à la fin de l'automne. La diversité des oiseaux, des gibiers, des petits mammifères, s'est également amoindrie sous l'effet de tous ces changements et de l'homogénéisation du paysage. Car la Haute-Lande n'est plus une mosaïque de paysages, c'est pour l'essentiel un pays de forêt, plus homogène ; qui nécessite à la faune et la flore une sévère adaptation. La conséquence visible pour Arnaudin a d'abord concerné la chasse, qui est devenue, moins variée et moins abondante. Puis ensuite, il traduit bien dans ces textes la perte des repères et des habitudes dans ce paysage bouleversé. Les endroits où trouver les champignons, les coins à gibier changent et tout est à nouveau à apprendre. Bien que les gens soient restés géographiquement au même endroit, leur monde n'est plus le même ; ils doivent se réapproprier ce nouveau pays. C'est toujours la Haute-Lande, mais sous une autre forme.

C'est enfin, une révolution sociétale. Car avant, les métayers, les brassiers, les fermiers vivaient tous ensemble avec les propriétaires des terres. Après le revenu foncier, par l'effet cumulé du commerce du bois de pin et de l'activité de gemmage s'est très sensiblement accru. Ces nouvelles fortunes régionales se sont installées plus confortablement à proximité de centres urbains ; construisant des grosses maisons bourgeoises, à Bazas, Mont-de-Marsan, Dax. Certains, les plus riches ont rejoint les grandes villes du

Sud-Ouest pour une vie sociale et culturelle plus en phase avec leurs nouvelles aspirations. La société Landaise s'est donc scindée d'une façon définitive en deux classes, les travailleurs et les propriétaires, qui ne rejoignent leurs terres qu'en de rares occasions, par exemple pour des séjours de chasse en automne.

C'est un exemple remarquable et assez peu fréquent en France, d'un changement profond d'un pays, au point que l'observation de l'avant et de l'après, sur une période aussi courte, nous semble concerner des régions différentes. Sans le travail minutieux de recensement, de description et de photographie de Felix



Arnaudin ; ce pays d'avant aurait, très probablement, été oublié. Ce qui est toujours dommage pour la connaissance d'un lieu et de son histoire. Nous devons à cet auteur d'avoir su garder visible à travers les âges les racines originelles du pays Haut-Landais.

N.V.

### Sictom toujours.

### Vente de compost

**EN VRAC:** calibre 0/20 - 40 € la tonne TTC  
calibre 0/10 - 60 € la tonne TTC

Tarif dégressif à partir de 9 tonnes pour un devis contacter le SICTOM.  
Au pôle technique du SICTOM ZI de Coussères II Route de Fargues 33210 Fargues.

Les Lundi, Mardi et Jeudi de 13h à 15h30.

**EN SAC:** calibre 0/10 - 5 € le sac de 20kg

Au siège du SICTOM 5 rue Marcel Paul ZA de Dumès 33210 Langon

Du Lundi au Vendredi De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

D.L.



## Des nouvelles de nos associations.

### Sables blancs



Reprise des jeux de sociétés à compter du jeudi 8 novembre, toujours salle de réunion du restaurant scolaire de 14h à 16h. Venez-vous détendre en jouant à la belote, au scrabble, triomino, rummikub, etc ...

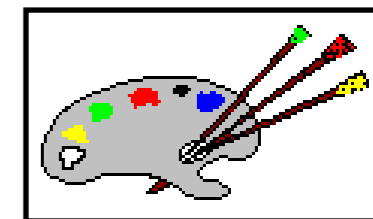


La participation annuelle est de 15€, l'année démarrant en janvier.



Si vous souhaitez des informations complémentaires, appelez Fabienne au 05.56.25.42.60

F.B.



### Tout in coucou

Cette année, pour des raisons de santé, Maddy ne reprend pas ses cours. Un petit intermède d'une année, espérons le.

Elle remercie la commune et les participants pour le soutien apporté tout au long de ses 10 années d'existence de l'association, qui furent bien productives et conviviales.



D.L.



Le comité des fêtes de Giscos remercie l'ensemble des participants à nos deux fêtes annuelles, en effet, sans eux nos fêtes n'auraient plus de sens.

Il remercie aussi tous les bénévoles qui nous aident pour les préparatifs et tout au long des fêtes.

Enfin il remercie tous les généreux donateurs qui nous permettent tous les ans de faire un peu plus.

Grâce à l'ensemble de ces personnes, nos fêtes perdurent dans le temps.

Notre assemblée générale se déroulera en début d'année 2019, la date restant à fixer. Nous espérons vous voir nombreux, avec peut-être de nouvelles idées. Nous vous rappelons que nous avons toujours besoin de bénévoles, de membres actifs pour maintenir nos activités.

F.B.



**ACCA**

Vous trouverez ci-dessous les dates des battues. Cette année, 50 chevreuils et 3 cerfs sont attribués à la commune de Giscos. Nous rappelons que le tir du sanglier est interdit en dehors des battues.

Entre le 9 et le 31 octobre, toutes les chasses sur la commune sont interdites exceptée la palombe. A partir du 1<sup>er</sup> novembre et jusqu'au 11 novembre, les chasseurs devront respecter les palombières.

La chasse sera ouverte pour le faisan et le lièvre jusqu'au 6 janvier au soir.

F.B.

**BATTUES AU GRAND GIBIER**

DATES	TYPE DE GIBIER	DATES	TYPE DE GIBIER
17 et 18/11	Cerf et sanglier	05 et 06/01	Cerf et sanglier
24 et 25/11	Cerf et sanglier	12 et 13/01	Cerf et sanglier
01 et 02/12	Cerf et sanglier	19 et 20/01	Chevreuil
08 et 09/12	Chevreuil	26 et 27/01	Cerf et sanglier
15 et 16/12	Cerf et sanglier	02 et 03/02	Chevreuil (si besoin)/ Cerf et sanglier
22 et 23/12	Cerf et sanglier	Février	Si nécessaire
Du 26 au 31/12	Cerf et sanglier		

**Tennis**

Le tennis Club de Giscos se porte bien avec cette année encore 26 familles adhérentes. Nos différents stages, Toussaint, Pâques et l'été, sont bien fréquentés par les enfants. Daniel, leur entraîneur est toujours fidèle au poste et nous le remercions pour sa disponibilité.

Un stage a été organisé du 24 au 26 octobre de 14h à 17h en deux groupes.

Notre bureau, comme vous le savez a perdu, son secrétaire avec le départ de Maxime et nous procéderons à la prochaine assemblée générale à son remplacement.

L'Assemblée Générale aura lieu le 11 janvier 2019 à 20h30 à la salle du restaurant scolaire. Nous vous y espérons nombreux et nous serons heureux à la fin de la réunion de partager avec vous la galette des rois et un verre de cidre.

F.B.

**Le saviez-vous:****Toponymie:**

**LAGRAVE** : vient de l'agglutination de l'article défini féminin « la » et de « grava ». Grava : grève, gravier dans l'eau de la rive. Par extension, terrain formé de petits graviers.

**LA MOTHE OU LA MOTTE** : le gascon « Mota » fait référence à une butte naturelle ou artificielle utilisée à des fins défensives. Les mottes castrales étaient à l'origine en bois. C'est sur ces mottes primitives que se sont édifiés des châteaux en pierre par la suite.

**PEYROUSTAN** : vient du latin Petrus, Pierre. Peirrot « Pierrot, synonyme de benêt, pauvre diable », « Peiron, Peironton, Peirolet », Petit Pierre. Il est accolé avec deux suffixes diminutifs, -ot et -an.

**ROQUEMAURE** : Roca, d'origine pré-latine, signifiant « roche ou rocher » désigne également un château fort, une fortification. Ici associé à Maure, musulmans à l'origine de la conquête de la péninsule Ibérique au VIII<sup>e</sup> siècle.

F.B.

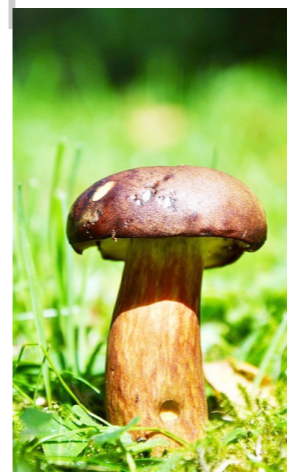
1	ailurophile
2	arénophile
3	caricatophile
4	cervalobéophile
5	conchyliophile
6	cumixaphiliste
7	molubdotémophiles
8	signopaginophiles
9	puxisardinophile
10	pyrophiles

a	taille-crayons
b	sable
c	marque-pages
d	étiquettes de bière
e	cure-dents
f	coquillages
g	chats
h	caricatures
i	briquets
j	boîtes de sardines

**Qui collectionne quoi?**

1g - 2b - 3h - 4d - 5f - 6e - 7a - 8c - 9j - 10i

D.L.

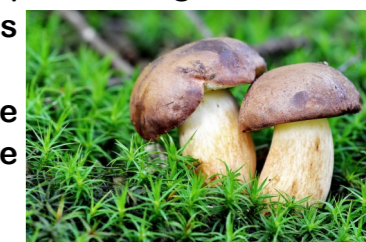
**Champignons**

Savez-vous que ce que vous appelez champignon (son petit nom est sporophore! Signifiant "porteur de spores"), cette partie visible n'est en fait que la partie qui va lui permettre de se reproduire grâce à la libération de spores. Le reste du champignon, appelé mycélium, lui est souterrain et colonise tout le sous sol de façon totalement invisible. Il occupe un espace impressionnant et chaque espèce a une utilité dans le sous bois.

Les champignons permettent la dégradation des feuilles et des bois morts (s'ils n'existaient pas on ne rentrerait plus dans les sous bois car les tas de feuilles feraient plusieurs mètres de haut), ils recyclent la matière organique, ils régulent aussi la population d'arbres, ils améliorent la structure des sols, ils séquestrent le carbone, ils détoxifient les sols etc. .

Donc même si le champignon n'est pas comestible, nous ne devons en aucun cas le casser ou l'écraser, laissons lui accomplir son cycle de vie.

F.B.





## PAROLE DU VOYAGEUR

Voilà bien longtemps que je n'avais franchi les portes du cimetière et de l'église. Quelle jolie église d'ailleurs, des clichés pris récemment par un photographe professionnel m'ont permis de la redécouvrir (à ce propos, ces photos sont à consulter sur le site de la mairie).

En serpentant dans les allées du cimetière, j'ai pu constater qu'une partie des arbustes présents entre les tombes avaient été enlevés ou sur le point de l'être. Quelle bonne idée ce nettoyage !

Ces plantes étaient devenues si envahissantes qu'elles empiétaient sur les allées et les tombes adjacentes. Il en reste encore mais je suppose que leur arrachage ou élagage n'est qu'une question de jours. Le cimetière retrouve ainsi son aspect initial et cela fait bien plaisir, d'autant que l'entretien par la commune est irréprochable.

La fête des défunts étant proche, c'est important me semble t'il ?



F.B.



### Coup de gueule.

Depuis Décembre 2014, puis juin 2015, il n'y avait pas eu de coup de gueule, mais là... C'est tout de même exagéré.

Aller jusqu'aux containers, et déposer ses bouteilles plastiques et verre aux pieds de ceux-ci plutôt que de prendre deux minutes pour les mettre dedans !!

Quelle honte ! Quel manque de respect

**QUELLE FAINÉANTISE ! Surtout.**

D.L.



B.L.

### Petite phrase à méditer:

Nous vivons avec nos défauts, comme avec les odeurs que nous portons nous ne les sentons plus, elles n'incommodent que les autres.

(Marquise de Lambert)

D.L.

**Si vous avez des suggestions concernant le contenu de notre petit journal communal, n'hésitez surtout pas, toutes les idées sont les bienvenues**

D.L.

## L'agenda Giscossais

- \* 11 novembre 2018: Commémoration au monument.
- \* 31 décembre 2018: Date limite demande d'inscription au prélèvement automatique "ordures ménagères".
- \* 11 janvier 2019: Assemblée générale du Tennis.
- \* 26 mai 2019: Élections Européennes.  
Inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2018



## Commune de Giscos Mairie

Horaires d'ouvertures :  
Mardi de 9h à 12h30  
Jeudi de 9h à 14h.



Téléphone: 05 56 65 82 36

Messagerie : [mairie.giscos@orange.fr](mailto:mairie.giscos@orange.fr)

### CCAS :

Le CCAS propose une consultation, uniquement sur RDV pris en Mairie. Vous pourrez rencontrer un élu, il peut vous aider si vous avez un problème, un litige avec une administration (impôts, ERDF, SUEZ (eau), etc...) une assurance, une banque, un organisme de Crédit, un renseignement pour l'obtention du RSA ou PUMA (ex CMU), CMU complémentaire, recherche de maison de retraite médicalisée ou pas, un rendez-vous avec une assistante sociale, une aide à l'utilisation d'internet ou autres démarches en ligne, etc...

***Le CCAS est tenu à la confidentialité.***

Site de Giscos:

**[www.giscos.fr](http://www.giscos.fr)**

### PROJETS SUR LA COMMUNE:

Comme cela se fait dans de nombreuses petites communes, nous souhaiterions organiser une journée citoyenne. Cela permettrait de faire évoluer plus rapidement certains travaux dans notre village et de plus permettrait également un rapprochement des habitants qui vivent plus ou moins éloignés sur notre commune relativement étendue.

Évidemment toute peine méritant un réconfort un café sera servi le matin et un casse croute amélioré, précédé d'un apéritif sera offert par la commune le midi. (Date et petits travaux à déterminer pour 2019 selon la participation de chacun).

Si vous désirez participer à l'avancée de notre commune, faites vous connaître en mairie en vous présentant ou en mettant le bulletin présent dans le Cap sur Giscos dans la boîte aux lettres de la mairie ou à Didier LALES au 06.21.88.23.38 .

**Merci d'avance aux volontaires.**

D.L.

## Démarches pour : **Infos pratiques**

### Carte identité et Passeport :

en mairie de Bazas prendre RdV.

### Permis de conduire :

en Préfecture de Bordeaux  
ou S/Préfecture d'Arcachon  
ou S/Préfecture de Libourne

Cartes grises : sur INTERNET uniquement.

### Déchèterie de Lerm et Musset:

Tél.: 05 56 65 84 39

Ouvert les Lundis, Mercredis, Vendredis et Samedis de 9h à 16h en continu.

### Assistante sociale:

Mme Righetti sur RdV: 05 56 25 11 62

M.S.A.: 05 57 98 23 23

**Médecin:** En dehors des horaires de visites et du samedi 12h au lundi 8h contacter le médecin de garde ou le 15 SAMU.

**Le numéro de toutes les urgences est le 112 (15 SAMU, 17 Police, 18 Pompier) et cela partout en Europe.**

**La poste:** *Captieux* du lundi au vendredi de 9h15 à 12h et de 14h à 16h30 Samedi de 9h15 à 12h.

En mairie à *St Michel de Castelnau* les

Mardi, Mercredi et Vendredi de 8h25 à 11h30.

**Restos du coeur:** *Captieux* (ancienne école)

Les mardis de 14h à 17h à partir du 27 novembre 2018 Renseignement au: 06 18 26 69 68